



CAMPING-CAR CLUB DAUPHINE – VIVARAIS



LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERES ET CAMPING-CARISTES

Assemblée Générale à MERCUROL - VEAUNES 14 - 15 -16 octobre 2026

Bulletin d'inscription

Monsieur : NOM et Prénom

Madame : NOM et Prénom

N° D'ADHERENT :

Longueur CC

Adresse :

Ville : Code Postal

Tél fixe : Portable : E-mail :

ATTENTION : POUR LE STATIONNEMENT

Si vous souhaitez vous retrouver placés à côté de vos amis, vous êtes priés d'arriver ensemble à l'entrée du parking, sans attendre la fin de l'après-midi.

**PRIX PAR PERSONNE
pour équipage adhérent**

70€

Nombre

**Supplément pour
équipage non adhérent**

20 €

TOTAL A REGLER :



**Bulletin à renvoyer
impérativement avant le**

15 septembre 2026

Accompagné du règlement à l'ordre du **CCCDV**
à :

**Blandine BELLON
Quartier Fontchambonne
26120 MALISSARD
Tel : 06 09 23 48 72**

Merci de venir avec les pleins et vides faits.

En cas de désistement non justifié, les frais engagés ne seront pas remboursés.

J'autorise le Club à faire paraître sur tout support (site, forum, Facebook, etc..) du CCCDV, les photos qui pourraient être prises à l'occasion des sorties ou réunions. Accepte et s'engage au respect de la charte du participant aux sorties et circuits du CCCDV.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès ou de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat ou au Président.

Date et Signature :

CCCDV, association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Ardèche. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFCC (Fédération Française de Camping et Caravaning) 78, rue de Rivoli à Paris 75004. Immatriculation tourisme IMO75I00I43. Mandataire d'intermédiaire d'assurance –ORIAS n°I0057957. Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1973.